VOTEZ REFORMATEUR

C'EST VOTRE SEULE CHANCE :

- d'obtenir le changement dans le calme
- de battre le député sortant communiste

Les candidats REFORMATEURS

candidat



André ROUSSEAU

suppléant



Guy COMMARE

ont fait déjà leurs preuves :

• ANDRE ROUSSEAU, tête de liste « Nanterre... Demain » aux élections municipales du 14 mars 1971, a obtenu **5 140 voix** et devancé la liste de l'ex-majorité de **1 730 voix** ; il est actuellement administrateur de l'office d'H.L.M. de Nanterre dont il a été le président en 1971-1972.

• Depuis des années, dans les domaines de l'enseignement, du logement, de la santé, ANDRE ROUSSEAU et le docteur GUY COMMARE à Suresnes se sont dévoués pour les Nanterriens et les Suresnois.

• Ils défendront au plan local les **expropriés, l'emploi des travailleurs et l'environnement de Nanterre-Suresnes contre les voies rapides.**

• Ils vous présentent un programme constructif et réalisable sans impôts nouveaux grâce à des choix différents de ceux du pouvoir actuel.

LE PROGRAMME **RÉFORMATEUR**

1. LA SECURITE DES FRANÇAISES ET DES FRANÇAIS
   - doublement de l'allocation vieillesse ;
   - S.M.I.C. à 1 000 F ;
   - garantie de l'emploi ;
   - égalité réelle des salaires des femmes et des hommes ;
   - relèvement de l'allocation de salaire unique ;
   - formation active pour les jeunes ;
   - salaire fiscal des commerçants, artisans, travailleurs indépendants ;
   - indemnisation équitable des rapatriés ;
   - même justice pour tous et fin des scandales.
2. AFFECTATION DE L'ARGENT DES FRANÇAIS NON AU PRESTIGE MAIS A LEURS BESOINS
   - arrêt de la spéculation sur les terrains ;
   - 600 000 logements par an ;
   - relèvement de l'allocation logement ;
   - doublement des écoles maternelles en 5 ans ;
   - construction de crèches, garderies, centres de loisirs ;
   - des moyens de communication modernes.
3. LA LIBERTE D'ENTREPRENDRE
   - moralisation de la concurrence ;
   - primauté de l'intérêt général sur les intérêts privés ;
   - association des travailleurs, des cadres et des syndicats aux grandes décisions de l'entreprise ;
   - réforme du droit de licenciement ;
   - défense des consommateurs et freinage de la hausse des prix.
4. LA JUSTICE FISCALE
   - relèvement de l'abattement à la base des salariés ;
   - T.V.A. à deux taux remboursée aux communes pour leurs équipements ;
   - réforme de la patente ;
   - imposition des sociétés sur leur richesse réelle ;
   - exonération totale des petits héritages.
5. LA SAUVEGARDE DES LIBERTES INDIVIDUELLES
6. LE DEVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITE REGIONALE ET EUROPEENNE
7. LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SI VOUS APPROUVEZ
LE PROGRAMME REFORMATEUR

VOTEZ André ROUSSEAU

et Guy COMMARE

vu le candidat

STÉ IMP. NOUVELLE BONHOMME & Cie 204-40-11